

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LE PROGRÈS.

Siècle ! courbe le front, voilà ton roi qui passe !  
Sur ces lignes de fer qui nivellent l'espace  
Et rendront fabuleux les vieux chemins de grès,  
Le vois-tu s'élançer ? c'est lui, c'est le Progrès !

Sans rejeter jamais ses regards en arrière,  
Il va toujours, il va, le monde est sa carrière ;  
Sur l'univers s'étend son pouvoir souverain.  
Terrible et fort, il a pour trône un char d'airain,  
Pour courser la vapeur intelligente, active,  
Pour sceptre, le piston d'une locomotive !  
Il commande ; les monts se creusent à sa voix,  
Leur flanc de granit s'ouvre aux diligents convois,  
Le ravin s'aplanit en solide surface,  
Le fleuve est enjambé, la distance s'efface.  
Vainqueur des éléments, il a, domptant la mer,  
Aux rapides *steam-bout* soumis le flot amer ;  
Il a, pour nous mortier jusqu'où va son empire  
En suprême moteur changé l'air qu'on respire.  
Eh ! que ne peut-il pas ? Il approche le jour  
Qui le verra monter du terrestre séjour,  
Et, dépassant le pic où l'aigle fait son aire,  
S'en aller dans les cieux désarmer le tonnerre !

Gloire, hommage au Progrès ! Comme son règne est beau !  
Vieux peuples, endormis dans la nuit du tombeau.  
Si vos yeux se rouvraient au rayon de la vie,  
Qu'au destin de vos fils vous porteriez envie !  
De votre libre arbitre osiez-vous faire emploi,  
Vous, chez qui la routine avait force de loi ?  
A vivre aimés, heureux, vous borniez votre étude ;  
Des chemins ignorans, frayés par l'habitude,  
Nul d'entre vous jamais ne s'était écarté ;  
La science à vos yeux dérobaient sa clarté.  
Des préjugés portant le joug héréditaire,  
Pleins d'espérance en Dieu, vous passiez sur la terre ;  
Vous n'aviez que la foi pour partager vos pas...  
Nous, à qui le Progrès a prêté son compas,  
Pour marcher dans la ville où nul frein ne nous gêne,  
Nous avons... des trottoirs et le gaz hydrogène !

L'industrie autrefois peuplait les ateliers,  
Les uns, qu'un long travail trouvait toujours dociles,  
Découpant en festons le bois venu des îles,  
Au ventail d'un bahut l'incrustaient avec art ;  
D'autres entremêlaient sur un fond de brocart  
Des palmes ou des fleurs, tissu mu'f colore  
Qu'un patient labeur pouvait seul faire éclore ;  
Puissans, nerveux, ceux-ci, que le feu calcinaït,  
D'une forge ébranlaient le pesant martinet ;  
Ceux-là des blancs agneaux de Saxe ou de Murcie  
Dévidaient la toison en longs fils amincie..  
Mais le Progrès ordonne, et la vapeur comprend ;  
La voilà qui se fait forgeron, tisserand.  
L'usine eux travailleurs soudain ferme sa porte ;  
Plus de labour pour eux, plus de pain ; eh ! qu'importe !  
Le Progrès est vainqueur : à nos regards séduits  
Il étale en tous lieux ses féériques produits...  
D'ailleurs, quand l'ouvrier dont la main reste oisive  
Subit du désespoir l'étreinte convulsive,  
Pour abuser sa faim, quand ses dents ont mâché  
Le dernier bria de paille à sa couche arraché,  
Quand la loi qui, sans doute, après dîner fut faite  
Par ceux-là dont la vie est une longue fête,  
Quand la loi lui défend d'aller par la cité  
Quêter le pain honteux de la mendicité,

Ne peut-il pas, usant des droits du suicide,  
Faire à son cou peser une pierre homicide,  
Clorre ses yeux au monde, et du fleuve profond  
La tête la première aller heurter le fond ?

Il n'a point, ce Progrès que partout on encense,  
Aux arts matériels limité sa puissance ;  
Non, non ; des préjugés affrontant les clameurs,  
Il a tout renversé, vieilles lois, vieilles mœurs !  
Que d'autels, élevés par une foi grossière,  
Au souffle du Progrès sont tombés en poussière !  
Nos aïeux, — de nos jours cela serait pitié ! —  
Ne décernaient-ils pas un culte à l'amitié ?  
N'avaient-ils pas encor, dans leur idiocratie,  
Divinisé : Courage, honneur, patrie ?  
Ces bonnes gens, — jugez de leur simplicité, —  
Au rang des saints devoirs plaçaient la probité ;  
Chez eux, par l'habitude elle était consacrée ;  
Un dépôt dans leur main était chose sacrée ;  
Et, d'un vieux préjugé trop lents à s'affranchir,  
Ils croyaient en payant leurs dettes s'enrichir :  
Vraiment ! c'était pousser trop loin la bonhomie !

Le vol à leur regard s'entachait d'infamie ;  
Et je le congnois bien ! Les voleurs autrefois  
Se montraient fort bourrus du geste et de la voix.  
C'étaient des sacripans, vrai gibier de...  
Aux chausses en lambeau, aux traits paubulaires,  
Qui, les regards en feu, l'escopette à la main,  
Épiaient leur victime au détour d'un chemin,  
Et la traînant au fond de quelque sombre gorge,  
Lui demandaient la bourse en lui serrant gorge.  
Aussi les pendait-on, et court, et comme il faut !  
Mais le vol, de nos jours, se rit de l'échafaud.  
Le Progrès, qui le choisit et l'a pris en tutelle,  
Chaque matin lui plisse un jabot de dentelle,  
Lui colle sur la cuisse un soyeux pantalon,  
Et lui vernit la botte au sonore talon.  
Du nom d'*industriel* le siècle le décore :  
Il est chanté, fêté. Ce n'est pas tout encore ;  
Tandis qu'en son fourreau dort la glaive des lois,  
Il gravit d'un pas sûr l'échelle des emplois,  
Et puis, un beau matin, en bouton écarlate,  
L'emblème de l'honneur sur sa poitrine éclate...

Oh ! c'est que parmi nous le vol a si bon ton !  
Sous un froc de Sedan le reconnaîtrait-on ?  
A la table de jeu, d'où le soupçon s'écarte,  
Il sait, étudiant le biseau d'une carte,  
Forcer la chance avec tant de grâce et tant d'art !  
Armé d'un prospectus, éloquent étendard,  
Qu'aisément il rallie un banc d'actionnaires,  
Et vide jusqu'au fond leurs poches débonnaïres !  
Affichant sa ruine, au moins une fois l'an,  
Qui mieux que lui pourrait attendre un bilan !  
De promesses, qu'il jette à quiconque en demande,  
Il sait si bien enfler un mince dividende,  
Que l'âpre créancier, tout à coup radouci,  
Se croit presque obligé de lui dire : Merci !

Vous, auteurs d'autrefois, dont la docile plume  
S'usait patiemment à polir un volume,  
Vous qui, limant des vers sur le double côté,  
Passiez l'été sans linge et l'hiver sans manteau,  
Des chantiers d'Apollon laborieux manœuvres,  
Quel était donc le fruit de vos pénibles œuvres ;  
Il vous fallait, pouvoir, affrontant le mépris,

Dans le pain de l'aumône en accepter le prix !  
On sait bien qu'oubliés des besoins de la vie,  
Qu'indifférens aux biens qu'ici-bas on envie,  
Vous n'aviez, du génie épurant le flambeau,  
Qu'un seul et noble but, le triomphe du beau !  
On sait bien qu'il venait une heure solennelle,  
Où la gloire élevait votre nom sur son aile,  
Et de votre labeur, par le temps respecté,  
Faisait un legs sublime à la postérité...  
Mais c'était, de la vie épuisant l'amertume,  
Payer trop chèrement une gloire posthume ;  
Le Progrès l'a compris : nos modernes auteurs  
Du classique Hélicon s'épargnent les hauteurs ;  
D'un avenir douteux leur regard se détache ;  
On les voit de leur siècle escompter les penchans  
Battre monnaie avec leurs écrits ou leurs chants,  
Et faire, délivrés d'une règle incommode,  
Du style à la détrempe et de l'art à la mode.

Aucun d'entre eux ne cherche à frapper un grand coup ;  
Ce qu'on veut, le voilà : faire, et beaucoup ;  
La pensée à l'espoir d'un gain brillant s'allume ;  
On écrit des deux, au crayon, à la plume ;  
Sur un ton lucratif par les journaux vanté,  
A peine est-il conçu qu'un livre est enfanté ;  
Au sortir de la presse, encore moite, on le jette  
Au lecteur qui lui tend sa bourse et qui l'achète.  
Qu'importe qu'au rebours du bon sens il soit fait !  
Tout livre qui se vend est un livre parfait.

Vive donc le Progrès, et vive l'art facile !  
Arrière, vieux auteurs ! Et toi, Pinde fossile,  
Qui voulus asservir la pensée à tes lois,  
Arrière !.. Ils ont pâli tes lyriques exploits !  
Honneur aux nouveaux rois de la littérature !  
Place ! voici le drame à la haute stature :  
Sur les longs boulevards, en habit élégant,  
Il se promène au trot de son cheval fringant ;  
Place au roman qui vient de se mettre à l'encre !  
De son hôtel il sort par la porte cochère :  
Dans un brillant coupé, tout doublé de satin,  
Il court au Bois humer la fraicheur du matin.  
Voyez-vous ce briska ? C'est le gai vaudeville  
Qui, le front rayonnant, va déjeuner en ville,  
Tandis que, tout masqué, le coquet feuilleton  
Chez l'actrice à la mode arrive en phaéton.  
C'est bien ! menez grand train ; faites tout, quoi qu'on dise.  
Du plus noble des arts métier et marchandise ;  
Et le soir, réunis en bachique congrès,  
Le verre en main, chantez le règne du Progrès !

Chantez ! — Jadis aussi, quand venait le dimanche,  
S'asseyant sous la treille et retroussant sa manche,  
Le peuple que grisaient deux doigts de vin clairer,  
Chantait la joie éclosée au seuil du cabaret,  
C'est que le peuple alors ne portait point dans l'âme  
Des cupides désirs la dévorante flamme ;  
C'est que de l'opulence il ne convoitait pas  
La coupe de vermeil et le lit de lampas.  
Sans rêver constamment un destin plus prospère,  
L'artisan s'honorait du métier de son père...  
Le progrès vint : des lors, — folle tentation !  
Chez les fils du faubourg germa l'ambition ;  
Quelques-uns, secondés d'une chance opportune,  
Cramponnèrent leurs doigts au char de la fortune ;  
Au vaniteux banquet des terrestres élus  
Ils sont venus s'asseoir... mais ils ne chantaient plus !...

Assez, mes vers, assez !... Ne crois pas que je tente !...  
O Progrès ! de te suivre en ta course éclatante.  
Le colibri peut-il, gonflant ses ailes d'or,  
Atteindre dans son vol l'impétueux condor ?...  
Va, cours, sème à longs flots ta puissante lumière ;  
Démolis le palais, élargis la chaumière,  
Sur la société promène ton niveau ;  
Change notre vieux monde en un monde nouveau ;  
Et, quand tu n'auras plus de borne à ton domaine,  
Quand l'avenir t'aura livré la race humaine,  
Lorsqu'à ses vieilles lois elle aura dit adieu,  
Où la conduiras-tu ? c'est le secret de Dieu.

Hippolyte MISTIER (Guienne.)

## TRADUCTION DE LA LETTRE DE M. BROWNSON,

A L'ÉVÊQUE HOPKINS.

*Suite et fin.*

Ici est la conclusion nécessaire, si elle est une fois admise comme elle doit l'être, le salut est possible dans l'Église Catholique Romaine. C'est une conclusion terrible, et digne de l'attention sérieuse de ceux qui parlent si hautement et arrogamment de la " corruption " des " erreurs " et des " usurpations de Rome moderne " ; principalement de ceux qui forment des ligues protestantes et des sociétés de missionnaires pour la conversion des aveugles papistes d'Italie, de France et d'Espagne. Ils feraient bien eux-mêmes de regarder à leur propre fondation. Il faut qu'ils aient un terrible courage pour nier la possibilité du salut dans la communion de l'Église Catholique romaine, ou plutôt pour admettre que le salut n'est pas possible dans la leur. S'ils continuent à conclure que le salut n'est possible que dans l'Église Catholique romaine, nous les remercierions bien s'ils voulaient nous dire dans laquelle de leurs communions il est possible.

Mais quoi ! Prétendez-vous dire que personne dans ces différentes sectes protestantes ne sera sauvé ? Nous prétendons dire qu'aucun homme ne peut être sauvé s'il n'est pas actuellement ou virtuellement dans l'Église qui est en communion avec J. C. et si l'Église Catholique romaine est en communion avec lui, les sectes protestantes n'y sont pas, car elles ne sont pas en communion avec elle. Que les individus qui sont extérieurement dans les sectes protestantes puissent être sauvés, nous ne le nions point, parce qu'ils peuvent être dans une ignorance invincible, et qu'ils ne seraient pas là, s'il était en leur pouvoir de s'unir à la vraie Église. Dieu ne demande pas l'impossible. Quand le fait est impossible, il faut le désir pour le fait. Tous ceux qui croient la foi orthodoxe, sans laquelle personne ne peut être sauvé, et qui ont le désir et l'intention d'embrasser la foi catholique, s'il était en leur pouvoir, seront sauvés, mais non pas à cause qu'ils sont dans telle secte religieuse, mais parce qu'ils sont virtuellement, in *Fotoanimæque dispositione* hors d'elle, et dans la communion catholique.

Il y a beaucoup d'autres matières dans ces lectures sur lesquelles nous aurions désiré faire quelques remarques, mais nous les laissons de côté, parce que nous avons désiré dans le présent article, nous borner à un seul point. Nous espérons avoir démontré que d'après les raisons de l'évêque les réformateurs anglicans ne sont pas lavés de la tache de schisme. Autant que nous pouvons le voir, il n'a rien apporté qui puisse faire connaître que leur séparation est hors de la catégorie du schisme, ou qui le moins du monde affaiblisse la présomption que nous avons élevée contre eux. Jusqu'à ce que cela soit fait, l'Église Catholique reste ferme dans son ancienne possession, et n'a pas besoin d'entrer en défense sur ses titres. Nous laissons donc la question des réformateurs jusqu'à ce qu'un champion vienne avec des principes plus solides sur lesquels il puisse appuyer ses prétentions.

— Comme nous avons parlé plusieurs fois de la Bible, dans nos traductions de M. Brownson, il ne sera pas hors de propos de faire connaître aux protestans, comment les catholiques regardent la Bible revêtue des conditions requises, c'est-à-dire, nous venant de la tradition de l'Église, et interprétée dans le sens de l'Église. J'ai ri de la bon-homme d'un ministre ambulant qui raconte naïvement dans ses rapports qu'il a trouvé un curé qui n'avait jamais lu la Bible, et même qu'il n'en avait jamais entendu parler, et la curiosité le porta à lui demander de vouloir bien lui en montrer une, mais le ministre complaisant ne se borna pas à cela, il lui en donna une afin qu'il pût la lire. Si le fait est vrai, comme le rapporte ce ministre, (car ces ministres ambulans nous *content* tant de beaux *contes* dans leurs *rapports* !) on ne pouvait mieux mystifier un pauvre être insignifiant. Mais voyons comme le P. Berthier parla de la Bible, c'était un Jésuite, par conséquent un *ami de l'ignorance*, qui lui aussi n'avait pas entendu parler de la Bible, nous allons voir les beaux sentimens qui sortent de son cœur à l'idée de ce livre divin, et nous laissons aux bibliistes d'en produire de semblables.

..... A la vue seule du volume sacré de vos Écritures, mon esprit ébloui d'une si grande majesté se trouble et se confond, mon âme tombe en défaillance, toutes mes puissances perdent leur activité. Ah ! je me prosterne comme le peuple d'Israël, quand il vit le livre de la loi entre les mains d'Esdras. Je me dis à moi-même : c'est donc là le recueil de discours de mon Dieu, de ses divins oracles, de ses saintes ordonnances, de ses consolantes promesses : c'est de là que sortent les paroles de la vie et de la sainteté. Quelle abondance de vérités ! J'y trouve la vraie histoire du monde, la vraie suite des générations, la perpétuité de la vraie religion, les cérémonies du vrai culte, la mission des vrais prophètes, les vrais principes des mœurs, les exemples de la vraie vertu, les vrais fondemens de ma foi, les vrais appuis de mon espérance, les vrais motifs de mon amour, le vrai repos de mon âme, le vrai remède aux craintes de la mort, les vrais et les seuls biens qui puissent satisfaire mes désirs. J'y vois J. C. centre de tout, enseignant tout, prévoyant tout, entraînant tout. Il est promis dès l'entrée du premier livre de Moïse, et il est invoqué tout à la fin de l'Apocalypse du disciple bien-aimé, justifiant ainsi ce qu'il dit de lui-même qu'il est la *première lettre et la dernière, le commencement et la fin*. Il est le commencement des deux testamens, figuré et annoncé dans tout l'ancien, manifesté et reconnu dans tout le nouveau, désiré et attendu par tous les Prophètes, vu et attendu par tous les Apôtres. O Dieu ! quel présent vous avez fait aux hommes en donnant vos Saintes

Écritures ! Que verraient-ils sans la lumière de ce flambeau ? Que sauraient-ils sans ce trésor des connaissances ? Où iraient-ils sans ce guide infaillible ! Ah ! je sais ici plus que jamais la vraie notion que ce livre divin me donne de la sainteté. Vos Écritures, Seigneur, sont saintes, parce qu'elles n'ont jamais été corrompues par l'esprit de mensonge qui tant de fois a séduit les hommes, parce qu'elles sont dégagées de toutes les fables qui ont déshonoré l'histoire du genre humain, parce qu'elles forment un corps d'instructions, de prédictions, de merveilles que toute la subtilité des esprits créés n'aurait pu imaginer parce qu'elles renferment des trésors de grâce et de consolation que toutes les adversités, toutes les catastrophes du monde ne peuvent altérer, parce qu'elles annoncent des mystères que tous les systèmes de la philosophie ne peuvent expliquer, parce qu'elles promettent des biens que les sens ne peuvent apprécier, que le tems ne peut borner que tous les desirs ne peuvent épuiser. O Dieu saint ! quand vous apparûtes à Moïse dans le buisson ardent vous lui dites de ne pas approcher ; et d'ôter la chaussure de ses pieds, parce que ce lieu était saint. Je m'applique cette parole, à la vue de vos Écritures sacrées. Je dois ne m'en approcher qu'avec une religieuse frayeur ; je ne dois les lire qu'avec les sentimens de plus profonde vénération. Malheur à moi, si jamais je profane ce livre divin, et si j'en applique les expressions à des objets étrangers, si je l'étudie avec des vues de curiosité ou de vanité, si je le néglige pour courir après des lectures frivoles. Qu'il soit ce volume si saint et si vénérable ma consolation durant ma vie ! et quand il vous plaira de m'appeler à vous, qu'il soit encore près du lit de ma douleur ! que je meure dans la compagnie de votre sainte Croix et de vos deux saints testaments ! Quand votre corps adorable m'aura fortifié contre les dangers de ce terrible passage, qu'un ami charitable me rappelle encore les paroles de vos saints Prophètes et de vos saints Apôtres, et celles de J. C. même qui est le commencement et la fin de toutes vos Écritures. (Berthier. Vol. I. Méd. VI, IV.)

## BULLETIN.

Bazar.—Progrès du catholicisme aux Etats-Unis.—Scission Presbytérienne.—Nouvelles d'Europe.

—On nous prie d'annoncer que mardi prochain, le 25 du courant, il y aura à Laprairie, au profit de la Maison de la Providence du lieu, un BAZAR que les personnes charitables sont invitées à favoriser de leur présence. Quoique la charité soit déjà par elle-même la première de toutes les vertus, cependant il semble qu'elle prend encore un degré d'élévation supérieure, quand elle s'exerce en faveur des dépôts de la mendicité, parce que ce n'est point alors la sensibilité naturelle qui fait agir et que tout y est réglé et distribué avec ordre et discernement. Il semble aussi que l'auteur de tout bien, pour faire comprendre combien ces établissemens lui sont agréables, se plaît à faire éclater sa miséricorde envers eux, par le soin qu'il prend de ne jamais laisser les aumônes qu'on leur fait, sans les faire fructifier au centuple, tant pour le bienfaiteur que pour le dépôt de mendicité. Car l'argent, versé de cette sorte dans le sein des pauvres, devient, même dès cette vie, comme on le voit tous les jours, une mine inépuisable pour les uns et pour les autres. Puisque le divin maître est si bon que de vouloir bien en agir ainsi, il est à espérer qu'on s'empressera de profiter d'une si belle occasion pour mériter des avantages aussi précieux et aussi méritoires.

—Si on doit juger des progrès du catholicisme dans les Etats-Unis, par le nombre d'églises qui s'y bâtissent chaque année, il faut convenir qu'ils doivent être des plus consolans. Car il n'est presque pas de semaine, sans que les feuilles catholiques de ce pays, annoncent quelque nouvel édifice religieux ou commencé ou consacré au culte divin. Dans le diocèse de Boston, la première pierre d'une église catholique a été posée par Mgr. Fitzpatrick à Roxbury, le 4 du courant. Cette église doit être sous le patronage de St. Joseph. Dans le diocèse de Richmond, Mgr. Whelan a béni, le 10 août à Wytheville, une nouvelle église sous l'invocation de la bien-heureuse Vierge Marie. Sept nouveaux convertis y furent confirmés le même jour et un autre le lendemain matin. Nous voyons encore que le 5 du courant, une nouvelle église fut bénite sous l'invocation de St. Pierre et de St. Paul, à Towanda, dans le comté de Bradford, et que Mgr. Kenrick y a administré le sacrement de confirmation à environ quarante personnes. A Bordentown, une autre église a dû être consacrée au service divin, dimanche dernier.

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer plusieurs fois le prodigieux accroissement que prenait de jour en jour le catholicisme chez nos voisins, mais nous pouvons ajouter aujourd'hui que ce progrès ne nous paraît plus maintenant pouvoir s'arrêter et qu'il ira toujours en augmentant, à mesure que le nombre des ouvriers évangéliques se multipliera. Car c'est la prédication de la vérité qui opère partout ces merveilles, et nous sommes heureux de pouvoir constater que le nombre des missionnaires et surtout des

hommes puissans en paroles s'augmente de jour en jour. Outre les lectures de Mgr. Hughes, évêque de New-York, de M. Brownson et de plusieurs autres, nous voyons qu'un M. Shaw, de Vincennes, se livre à ce genre d'instruction avec un succès admirable. Voici ce que nous trouvons à ce sujet, dans une lettre écrite du village de Bertrand, au *Catholic Herald* de Philadelphie :

« Depuis quatre semaines, dit l'auteur de la lettre, les entretiens dans ce village ainsi que dans ceux de Niles, South Bend et Misawaka, ont eu pour objet, la doctrine et la pratique de la religion catholique qui diffère de beaucoup, du protestantisme. La série de lectures qu'a données le révd. M. Shaw de Vincennes, sur les principes du catholicisme, en ont été la cause. La réputation de M. Shaw, comme grand orateur et fort logicien, est établie et reconnue sur les bords du nord de l'Indiana. Après avoir donné d'abord un cours de lectures à Misawaka, le désir de l'entendre était pour tous si grand qu'on lui offrit la chaire de l'église Méthodiste pour autant de tems qu'il lui plairait de l'occuper, ce qu'il a fait quatre nuits de suite. Je n'ai point été l'entendre, mais je l'ai su de quelques protestans qui ne parlaient qu'avec admiration de ses grands talens, comme orateur, et de son habileté à manier un argument ; mais il faut entendre les catholiques : il est impossible de dépeindre le plaisir qu'ils goûtaient à entendre tout ce que dit le célèbre orateur. Jamais ils n'ont entendu de preuves aussi claires, et aussi convaincantes de leur religion. Le but principal de l'orateur, est la preuve, la défense et l'exposé simple des dogmes catholiques. Ce qu'il fait, sans heurter les opinions des autres, ni leur donner aucun sujet de s'irriter. Ses quatre entretiens furent écoutés avec la plus grande attention par toutes les sectes protestantes de l'endroit, et personne n'a porté aucune plainte au sujet de ces lectures ; au contraire les plus influents d'entr'eux l'ont invité, sollicité même à loger chez eux tous le tems qu'il devait séjourner dans l'endroit. J'ai appris que plusieurs ont commencé à examiner les principes du catholicisme et une Dame qui, avant ces lectures, n'avait de la religion qu'une opinion rien moins que favorable, est venue faire quelque séjour chez les Sœurs de Marie, pour se préparer à recevoir le baptême. »

—La division fait des progrès parmi nos frères séparés. Presque chaque jour on entend parler de nouvelle scission. Dernièrement encore une assemblée de Presbytériens, qui eut lieu à Cincinnati, ayant décidé que le baptême des catholiques n'était pas valide, il paraît que cette décision n'a pas été du goût de tous les membres de cette secte et qu'ils sont loin d'avoir entr'eux uniformité de croyance sur ce point.

« Car, dit le *Miscellany* de Charleston, la décision ridicule des Presbytériens de Cincinnati contre la validité du baptême des catholiques, a excité la risée contre eux et serait bientôt tombée dans l'oubli, lorsque de nouvelles discussions entr'eux à ce sujet, ont fait naître une notice pour favoriser leur parti. Le *Repertoire biblique* qui est, autant que nous sachions, la revue principale des Presbytériens, contient un article condamnant sévèrement le décret de l'assemblée générale, comme un pas de clerc, fait sans aucune consultation : Comme une mesure qui met le corps de la vieille école presbytérienne, en opposition avec le monde protestant tout entier, et en contradiction avec les usages précédens, comme une décision fautive en elle-même et contraire à l'Écriture Sainte. Nous apprenons ceci par les extraits que plusieurs de nos échanges ont fait de l'article même. D'après les réclamations et les efforts que fait le parti opposé pour réfuter cette décision, il est évident qu'elle y a jeté le trouble.

« Un extrait que nous avons lu, mais que nous n'avons plus sous la main, contenait l'argument suivant en faveur de la validité du baptême des catholiques. Le grand principe sur lequel s'appuyait l'assemblée pour rejeter les catholiques, c'était que l'Église catholique romaine ne pouvait être une portion de l'Église chrétienne. L'article soutient qu'elle en fait partie et voici comment il prétend le prouver. D'après les Écritures, dit-il, il faut que l'Ante-christ paraisse et partage l'autorité avec l'Église de Jésus-Christ. Maintenant, le Pape et la Hiérarchie catholique qui sont l'Ante-christ, ont paru et ils exercent l'autorité dans l'Église chrétienne. L'Église catholique se trouve donc renfermée avec elle, et forme une partie de l'Église du Christ et par conséquent le baptême des catholiques fait dans cette Église est valide.

« Nous nous attendons à voir l'autre partie réfuter l'argument en faisant voir que le Pape et la Hiérarchie catholique ne sont pas l'Ante-christ. »

—Il paraît que les fâcheuses appréhensions que nous entretenions sur la triste situation des esprits en Allemagne, n'étaient que trop bien fondées.

Les dernières nouvelles nous apprennent qu'il y avait eu des émeutes à Halberstadt et à Leipsick. Dans cette dernière ville surtout, la crise avait été si violente que l'autorité avait été forcée d'y faire intervenir la force armée pour rétablir l'ordre, et on dit que pas moins de trente personnes en avaient été la victime. Comme nous n'avons point reçu de journaux d'Europe par le *Great Western*, et que nous empruntons ces renseignements à des feuilles qui ne nous paraissent point exemptes de partialité, nous croyons devoir attendre l'arrivée de la prochaine maille pour donner les détails de ces tristes collisions. Il paraît pourtant certain que l'émeute de Leipsick avait eu lieu à l'occasion d'une revue militaire que le Prince Jean de Saxe, frère du roi et fervent catholique, faisait dans cette ville. Parce qu'on avait salué l'arrivée du Prince par quelques *vivats*, une foule de fanatiques s'assembla aussitôt et se mit à vociférer contre lui. Elle porta la violence jusqu'à assaillir l'Hôtel où se retirait le prince et à en mettre les croisées en pièces à coups de pierres et de bâtons : et c'était alors qu'on avait fait sortir la troupe et qu'elle avait fait feu sur les émeutiers. Cependant il paraît que cette intervention ne pût arrêter le désordre et que les perturbateurs ayant eu connaissance que le Prince avait quitté la ville au tomber du jour, ils le poursuivirent jusqu'à la frontière en le couvrant de huées.

Les nouvelles de l'Inde donnaient de bien tristes détails sur l'état sanitaire du pays. Le choléra y avait éclaté et y causait de terribles ravages. A Lahore il mourait de 500 à 700 personnes par jour. On portait déjà jusqu'à 30'000, le nombre des victimes.

Il n'y avait rien encore de bien particulier sur la situation de l'Irlande. L'Archevêque de Dublin avait présidé, une assemblée pour organiser une souscription en faveur des incendiés de Québec. A Manchester, la souscription de la ville pour le même objet se montait à 27,044, outre les fournitures en vêtements qui sont considérables.

P. S.—Nous arrêtons la presse pour enregistrer la pénible nouvelle qui suit. Car nous avons la douleur d'annoncer que le R. P. Chazelle si avantageusement connu en Canada, depuis la première retraite pastorale qu'il vint y prêcher en 1840, est décédé le 4 du courant. Le Père Chazelle, nous écrit-on, était parti le 18 août du Détroit pour aller donner une mission au Saunt Ste. Marie, et examiner les moyens d'établir de nouvelles missions pour les tribus Sauvages qui se trouvent dans les pays en question.

N'ayant pas trouvé à Mackinaw de moyen pour se rendre au Saunt, il alla à *Green Bay*, espérant rencontrer là un bateau à vapeur qui le conduirait à sa destination. La fièvre l'avait déjà pris avant le départ du bateau ; c'était une fièvre inflammatoire. Après quelques jours de *grandes souffrances*, écrit M. Carabin, missionnaire de *Green Bay* qu'il a *entendues avec une patience admirable*, il reçut tous les sacrements des mourans, et remit son âme entre les mains de Dieu le 4 septembre à 4 heures du matin. Le P. Pierre Chazelle n'était âgé que de 56 ans.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

### ESPAGNE.

—Les affaires avec Rome attirent de nouveau l'attention des diverses feuilles de Madrid. Un journal anglais, le *Times*, avait publié, comme substance d'une lettre de l'un de ses correspondants, quelques nouvelles sur la convention signée à Rome le 27 avril. Le *Globo* s'est empressé de traduire ce morceau, de le diviser en articles numérotés et de donner à entendre que c'était une copie ou un extrait du traité original. Les autres journaux se sont emparés de ce texte, l'un simplement, l'autre avec des variantes notables, et tous l'ont accompagné de commentaires où Rome n'est pas ménagée. Le *Catolico* a cru devoir répondre à la centième édition de ces commentaires violents ou ridicules. En admettant l'authenticité du texte publié par le *Globo*, la convention ne renferme rien d'irritant ni d'absurde, elle n'est qu'une conséquence légitime des doctrines de l'Eglise et des coutumes de l'Espagne. *Univers.*

### ALLEMAGNE.

—Les protestants du royaume de Wurtemberg ne se contentent plus de la situation de leur religion dominante que lui assurent la confession *obligée* du souverain, la majorité du peuple qui la professe et la possession du riche patrimoine anciennement enlevé à l'Eglise catholique ; il lui faut aujourd'hui une situation politique dans l'Etat. Le 20 juillet, un député de la seconde chambre lui a formellement proposé de prier le Roi d'organiser la *représentation de l'Eglise au sein des Etats*. Cette représentation serait composée de membres du clergé en *minorité* et de laïques élus par les *couvents ecclésiastiques* particuliers sous les auspices du synode général de toutes les églises évangéliques. Un membre catholique ayant à cette occasion rappelé les griefs de l'Eglise catholique en face de sa rivale, si grandement favorisée, fut rappelé

la question par le président, c'est-à-dire, que la parole lui en fut retirée, ce qui amena un orage parlementaire dans lequel se confondirent les voix des ministres, qui se trouvèrent mêlés à celles des députés, et qui se termina par une acclamation générale des députés protestants en faveur de la proposition primitive du sieur Schmidt. Ainsi l'Eglise catholique va se trouver *vis-à-vis* de la confession luthérienne dans une infériorité politique qui la réduira à la condition d'une secte tolérée, en dépit des traités de cession qui stipulent de manière la plus explicite : *parité des deux confes.* *Idem.*

### MÉSOPOTAMIE.

—La mission des pères Capucins espagnols fait de grands progrès dans la Mésopotamie. Plusieurs Jacobins, Arméniens dissidents, et même des musulmans ont adjuration de leurs erreurs et embrassent la foi catholique. Le zèle, la prudence et la fermeté des révérends missionnaires espagnols sont au-dessus de tout éloge. Le *Catolico* publie un fragment du long rapport que le révérend père Joseph de B. nos, préfet apostolique de la Mésopotamie adresse à Son Em. le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande. Ce rapport est écrit de Orfa, chef-lieu de la mission, à la date du 12 avril. *Univers.*

### CHINE.

—Une lettre d'un Italien Mgr. de Bois, évêque *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de la province de Thag-Tong et administrateur du diocèse de Nankin, adressée à un de ses compatriotes, donne de curieux détails sur la situation du christianisme dans la partie orientale de la Chine. Dans la province de Kiang-sou, qui forme le diocèse de Mgr. de Bois, la dixième de la population a embrassé le catholicisme. Dans une seule ville de 300,000 âmes, on compte près de 50,000 catholiques. Nankin, dont la population dépasse 1,200,000 âmes, en renferme plus de 60,000. Les trois provinces maritimes de Tchekiang de Kiang-sou, de Chang tong, qui sont plus particulièrement visitées par les Européens, contiennent plus d'un million de néophytes. Ce sont ces faits qui ont engagé les mandarins à se relâcher depuis quelques années de la rigueur des lois rendus contre les chrétiens, et Mgr. de Bois, dont la lettre est du mois de juin 1844, c'est-à-dire, d'une date antérieure au décret de l'empereur, ne doutait pas que la religion chrétienne ne dût être bientôt tolérée en Chine. *Univers.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

### SUISSE.

—« Notre situation, dit une lettre de Berne, est on ne peut pas plus inquiétante et précaire ; l'orage qui nous menace devient de plus en plus visible ; ce que nous ignorons, parce que c'est le secret des principaux conjurés, c'est le jour et la manière dont la foudre doit nous frapper. Qu'avons-nous sous les yeux ? Un gouvernement sans cohésion et par conséquent sans énergie, qui lui-même, par sa connivence au brigandage armé des corps-frances, s'est creusé l'abîme au bord duquel il chancelle ; un peuple de moralité que blesse aujourd'hui la pensée d'un orléanisme ; quelques hommes et quelques communes incapables, dans leur isolement, de conjurer la tempête dont le premier souffle nous épouvante. Quelles ressources peut nous offrir une situation pareille ? Terrible question à laquelle un prochain avenir se chargera de répondre. » *Univers.*

— On écrit de Zurich au *Journal des Débats* :

« Zurich, le 10 Août.

« Hier, les députés de Berne ont quitté Zurich précipitamment. La cause de ce départ n'est pas un mystère ; aujourd'hui même devraient se réunir à Berne les comités de district de la fameuse ligue populaire. L'événement est bien de nature à inspirer de l'inquiétude au gouvernement de ce canton.

« Tandis que la ligue populaire délibère à Berne, c'est à dire, au moment où je vous écris, le comité des corps francs est réuni à Zollikofen. Zollikofen est cette petite ville du canton d'Argovie, sur la frontière de Lucerne, qui leur a servi de quartier-général, et d'où ils sont partis pour leur expédition. MM. Steiger et Baschenstein sont à Zollikofen.

« C'est aujourd'hui, pareillement, que le canton de Vaud est appelé à voter sur la nouvelle Constitution sortie des élucubrations de M. Druoy et de ses collègues.

« Ainsi, en ce moment même, la moitié de la Suisse est sur pied. » *Idem.*

—La *Gazette d'Etat de Lucerne* publie le rapport officiel qu'elle avait annoncé sur la mort de M. Leu. S'il avait pu y avoir quelque doute sur la question de l'assassinat ; si ceux-là mêmes qui ont accredité l'hypothèse du suicide, n'étaient convaincus de la fausseté de leurs suppositions, il suffirait de la lecture de ce rapport pour éclaircir parfaitement la question. Il en résulte que M. Leu avait été plusieurs fois menacé de mort par lettres anonymes ; que, depuis quatre ans, M. Leu n'avait pas chez lui d'autres à lui ; que la nuit de l'assassinat, la porte de la maison avait été ouverte, et que tout près de la maison, on avait trouvé la trace de deux personnes qui s'enfuyaient.

Le rapport médical établit sans réplique l'impossibilité matérielle de suicide.

### FRANCE.

*Terrible ouragan.*—Nous en empruntons les détails suivants à un *extra* du *Journal du Havre*, daté du 20 août au soir :

Un orage des plus violents avait éclaté sur Rouen vers midi : la pluie était tombée en abondance, plusieurs coups de tonnerre s'étaient fait entendre, mais rien ne faisait pressager l'horrible sinistre qui désolait au même moment une partie des plus riches et les plus industrieuses de l'arrondissement. A midi trente-cinq minutes une trombe furieuse s'est élevée dans la vallée au-delà de Déville, à partir du Houme.

L'ouragan a d'abord enlevé une partie de la toiture de l'usine de M. Rouff; puis, prenant de la force en marchant, il a renversé plusieurs bâtimens, brisés des arbres, saccagé des haies, des moissons. Plus loin, des habitations ont été découvertes; de celles qui ont été atteintes, elles ont été les plus heureuses, car d'autres ont été littéralement écrasées. Nous avons vu tous les décombres; les meubles, les fourrages étaient tellement confondus avec les arbres déracinés du champ ou du jardin qui les entourait, qu'il serait impossible de dire où était le jardin, où était le bâtiment. Le fleuve, courant comme la foudre, a emporté à une distance considérable quelques parties de débris, puis il a déraciné les arbres les plus élevés, les plus solides, et enfin est venu s'abattre particulièrement sur trois des principales usines de la vallée.

L'éclair est moins rapide que ne l'a été la destruction de ces établissemens, destruction si complète que l'imagination ne pourrait se le représenter et qu'aucune description ne pourrait en donner une idée. Ils ont été littéralement réduits en miettes. Pour comble de fatalité, c'est à l'heure où règne la plus grande activité, où le personnel complet des usines est au travail que la commune de Malaunay; c'est celui appartenant à M. Baillet et exploité par M. Neveu; les deux autres sont situés sur Monville, ce sont ceux de M. Piquot et de M. Mare.

Chez M. Neveu, 120 ouvriers étaient dans les ateliers; le toit s'est affaissé et les murailles se sont écroulées sans qu'aucune personne ait pu songer à sortir.

Chez M. Mare, 70 ouvriers étaient au travail; le mal n'a été ni moins subit, ni moins complet.

Chez M. Piquot, il n'y avait pas moins de 150 ouvriers. Le toit ayant été enlevé d'abord, les malheureux se sont précipités vers les issues, mais elles se sont trouvées encombrées, et quelque-uns seulement ont pu sortir. Cette usine était achevée depuis un an à peine, et lorsqu'on la bâtissait, chacun s'était approprié de la faire élever d'une manière beaucoup plus solide qu'aucune de celles de la vallée. La cheminée, haute de 150 pieds, a été rasée à quelques mètres de terre et jetée en travers de la rivière. Le troisième étage, coupé également avec une rapidité d'horrible précision, a été précipité dans l'eau. Puis les deux autres étages se sont affaissés et les murailles même du rez-de-chaussée ont été démolies à ce point qu'il, sauf quelques mètres aux deux extrémités, il n'en restait pas deux briques l'une sur l'autre. Tout cela avait duré moins de deux minutes!

De toutes parts sont accourus aussitôt des secours; tous les ateliers du voisinage ont envoyé leur personnel en attendant qu'on arrivât de la ville, et l'on s'est mis à fouiller les décombres pour sauver ceux qui pouvaient encore l'être. Mais rien n'égale le spectacle horrible que présentaient les trois théâtres principaux du sinistre. Les machines, les métiers, les barres de fer étaient rompus, des morceaux de bois énormes étaient brisés comme des brins de paille, les tringles étaient tordues, tout était pêle-mêle.

Des débris de vêtements, des souliers se trouvaient un million de fleurons de coton; on voyait des bras, des jambes sortir à travers les débris; des lambeaux de chair pendaient aux ferremens; certains endroits étaient teints de sang, et là on entendait encore sortis des gémissemens lugubres. On en avait parfois le bonheur de retirer des hommes, des enfans, gardés miraculeusement sains et saufs sous l'abri d'une poutre, d'un métier; mais plus souvent c'était un membre coupé, c'était un cadavre que l'on recrait, c'était un blessé si atrocement mutilé que la mort eût été préférable à ses souffrances.

Sur la route, on ne rencontrait que des brancards portant les blessés ou des tombereaux charriant les morts. Des ambulances avaient été disposées avec soin et intelligence, mais malheureusement il avait fallu, pour trouver des emplacements convenables, aller à une distance un peu éloignée. Des médecins, accourus de Rouen, guidés par M. Flaubert, prodiguaient leurs soins aux malades, même à ceux qui ne pouvaient plus espérer de salut. Le maître de l'hôtel du Cheval-Noir avait généreusement mis à la disposition de la faculté une vaste salle de son établissement et tout son linge et son mobilier; vingt-six blessés avaient trouvé un asile dans la salle de bal; on avait mis des mourans jusque dans l'espace servant à l'orchestre. Une grande quantité d'ecclésiastiques étaient venus aussi prodiguer leurs soins et leurs consolations à tous ces malheureux. M. le curé de Monville, en surplus et en étole, récitait, au chevet de ceux dont les hommes de l'art désespéraient, les prières des agonisans. Des femmes, des enfans, des maris, sanglotaient à côté du lit de leurs parens expirant dans les plus épouvantables souffrances. Mais une scène plus déchirante encore peut-être a eu lieu lorsque les médecins ont demandé, dans l'intérêt des malades, qu'on fit sortir toutes les personnes qui n'étaient pas utiles. C'est avec les plus grands égards et les instances les plus touchantes que les membres de l'autorité se sont résignés à faire exécuter cet ordre; mais les pauvres gens que l'on faisait sortir, et qui ne devaient plus, quelques-uns du moins, revoir ceux qu'ils pleuraient, témoignaient une douleur à fendre le cœur.

Dans le corps-de-garde de Monville étaient déposés les cadavres de l'usine de M. Piquot. Nous en avons vu jusqu'à 17; deux étaient ceux de jeunes filles, un celui d'une femme, les autres appartenaient à des hommes et

à de jeunes garçons; parmi ces derniers plusieurs avaient été repêchés dans la rivière, ils faisaient partie des infortunés précipités avec le troisième étage de la fabrique dans le courant. Les uns étaient broyés entièrement, les autres avaient la poitrine et la tête écrasées; à quelques uns la tête avait été enlevée; c'était le plus épouvantable des spectacles; une bucherie de chair humaine!

Lorsque nous nous sommes retirés de la scène de l'événement, à dix heures du soir, on comptait, chez M. Piquot, 25 morts, et 50 à 60 blessés, dont une partie ne devait pas passer la nuit. On pensait qu'une dizaine de victimes étaient encore sous les décombres; sur trois contre-mâtres, un seul a été tué, les deux autres ont été sauvés, mais grièvement blessés. La perte matérielle est évaluée approximativement à 250,000 fr.

Chez M. Neveu, 9 morts et 15 blessés; on ignorait le nombre des victimes restées sous les débris. La perte est également de 250,000 fr. Chez M. Mare, 6 morts et un grand nombre de blessés; perte, 120,000 fr.

En tout, 40 morts constatées et près de 100 blessés, dont une grande partie mortellement, et 620,000 fr. de perte, pour ces trois établissemens seuls.

Par un de ces phénomènes inexplicables, et dont les orages donnent tant d'exemples, ce n'est pas à la suite les uns des autres que les édifices ont été renversés; la trombe semble avoir décrit des zig-zag, et des bâtimens très légers sont restés debout dans les intervalles d'une filature à l'autre. L'effet de l'ouragan s'est étendu sur une longueur de plus de six kilomètres. Les communes qui ont été atteintes sont principalement le Houme, Malaunay, Monville, Elsette, Clères, Anceauville. Sur toute la crête des collines qui ferment la vallée de Monville, les arbres de la forêt ont été brisés. A Anceauville, les bâtimens d'une propriété appartenant à M. Barneil ont été renversés, les arbres ont été arrachés; dans la même commune, des moutons et des vaches appartenant à M. Caron ont été tués.

On a vu un arbre gigantesque enlevé à une hauteur de plus de 40 mètres et transporté très loin. Des chemins ont été barrés par les arbres jetés en travers. Plusieurs personnes ont été entraînées de la route où elles passaient et ont roulé aussi fort loin sans pouvoir résister. Des voitures ont été culbutées.

Parmi les mille épisodes qui ont eu lieu, on cite celui-ci: M. Piquot était dehors au moment du sinistre, le vent le contrariait dans sa promenade, il allait regagner la fabrique, en se détournant il a aperçu la ruine.

Lorsqu'on travaillait aux décombres chez M. Neveu, sans pouvoir le découvrir, on entendit les cris qu'il poussait, et l'on dirigea les fouilles de son côté. On le trouva appuyé sur les deux poignets, le dos voûté, supportant une masse de décombres, et protégeant sa mère, qui était tombée devant lui, et qu'il avait étouffée sans son admirable courage. Il était resté dans cette position, formant une voûte au-dessus d'elle. Tous deux ont été retirés sans blessures sérieuses; mais l'égoût de M. Neveu, avait été tellement forte que pendant une heure et demie après sa délivrance, il ne pouvait articuler aucune parole.

Un ouvrier, qui se trouvait au troisième étage de la filature de M. Piquot, a été lancé dans les prairies, où il est tombé sans se blesser; comme il se relevait et essayait de courir vers les ruines, il a été renversé par un pommier balayé par le vent, et a reçu une blessure heureusement légère.

On vante de retirer des décombres, chez M. Mare, les lambeaux des cadavres de deux jeunes filles; une femme, qui assistait à l'opération, les yeux égarés, la poitrine haletante, les aperçut, se précipite sur elles, les reconnaît pour ses filles, se livre à la plus affreuse douleur et va se précipiter dans la rivière, ou elle se noie.

Quand les tombereaux portant les cadavres arrivaient aux endroits de dépôt, on voyait une foule désolée se précipiter vers les conducteurs et demander le nom des victimes, s'informer si ce n'était pas un père, un frère, une femme, un mari. Il fallait employer la force pour empêcher quelques-uns de ces malheureux de pénétrer dans ces morgues improvisées.

A ces détails, le *Journal de Rouen* ajoute les suivans:

Après avoir exercé ses principaux ravages sur Monville et Malaunay, la trombe s'est dirigée, en descendant la vallée, du côté du Houme et de Bondeville, où heureusement ses effets ont été moins désastreux. Au Houme, elle a renversé la sécherie de la fabrique d'indiennes de M. Rouillet et Schlumberger, et jeté dans une propriété voisine un ouvrier qui, sans savoir comment il y avait été transporté, a été relevé sans blessures. Une grande partie des toitures du même établissement a été enlevée.

La trombe avait la forme d'un cône renversé, dont l'immense base semblait se confondre avec les nuages, tandis que le sommet, qui rasait la terre, avait un diamètre apparent de 8 ou 10 mètres ou plus. C'est ce qui explique comment d'énormes arbres qui se trouvaient sur son passage, ont été fauchés, pour ainsi dire, tandis que des deux côtés, et à quelques pas, des gerbes de blé et des plantes légumineuses ont été complètement épargnées.

## L'HÉROÏSME DE L'AMOUR FILIAL.

1714.

SUITE ET FIN.

—Mademoiselle... citoyenne..., balbutia-t-il, je serai de mon mieux pour vous apporter cette permission.

—Sans doute, mon garçon, il faudra venir faire ta cour; moi je veillerai à ce qu'on rédige le contrat. Sans adieu, ma bru, je vous

revorrai avant la fin décade.

Ils sortirent tous deux ; mais Léonidas semblait s'en aller à regret.

Geneviève vint aussitôt rejoindre sa jeune maîtresse. Hélène se jeta à son cou.

— Nous la reverrons, dit-elle : elle est sauvée, elle vivra !

Geneviève tomba à genoux.

— Que Dieu et la Sainte Vierge soient bénis ! Ainsi ce bon Granier...

— Il sauve sa mère, à condition que j'épouse son fils.

— Épouser son fils ! s'écria Geneviève se relevant. Vous, vous ! Hélène de Cursy !... Son fils !... C'est impossible... C'est pécher rien que d'y penser !

— Et, si je ne l'épouse pas, ma mère périt !

— Ah ! mademoiselle, quel sort ! quel malheur !

— Geneviève, sans l'idée des souffrances de ma pauvre mère, à la nouvelle de ce malheur, je crois que je serais heureuse de me sacrifier pour elle ; mais elle, qui m'aime tant !

— Ah ! ma pauvre maîtresse, elle aimerait mieux mourir !

— Tais-toi, je ne souffre pas ce mot. Ma bonne Geneviève, poursuivait-elle après un moment de silence, ne m'attends pas ; prie Dieu qu'il me fortifie et qu'il dirige tout suivant son divin vouloir...

— Mademoiselle, dit Geneviève, qui, pour cacher ses larmes, s'était approchée de la fenêtre, voilà ce Léonidas qui se dirige vers la maison ; qu'en faut-il faire ?

— Le laisser entrer.

Un instant après Léonidas, toujours en carmagnole et en bonnet phrygien, entra dans la chambre d'un air gauche et déterminé. Il renversa dans sa marche un tambour à broder, qui éparpilla sur le tapis ses pelotes de soie, et heurta rudement le petit épargneul qui montra les dents ; Léonidas le repoussa, et, tirant un papier de la poche de sa veste, il le présenta à Hélène.

— Voici un permis pour voir la citoyenne votre mère, dit-il ; vous avez encore le temps d'y aller ce soir.

— Ah ! monsieur, que je vous remercie !

— Il n'y a pas de quoi. Je dois vous dire aussi que l'acte d'accusation contre votre mère a été retiré ; elle restera quelques jours en prison, mais ne paraîtra pas devant le tribunal. Maintenant, adieu, citoyenne ; je vais au club, où j'ai une motion à faire. Voulez-vous que je vous accompagne jusqu'à la prison ?

— Monsieur, je désirerais que Geneviève seule m'accompagnât....

— Vous refusez mon offre ? soit ! Je reviendrai demain. Adieu.

— Et voilà votre mari ! s'écria Geneviève lorsque la porte se fut refermée sur le jeune Granier.

— Oui, ma bonne ; mais ma mère est sauvée ! Tout me semble doux au prix de mes angoisses d'hier ! Maintenant, partons, allons voir ma mère !

Les jours qui suivirent furent tristes et pesants. La marquise n'avait pu apprendre sans le plus amer désespoir le dévouement de sa fille et les futurs destins de cette enfant tant aimée ; il n'y avait point de consolation pour une pareille douleur, et, sans la conviction qu'un refus aurait annulé les jours d'Hélène autant que les siens, elle aurait rejeté obstinément ce prodigieux sacrifice. La jeune fille, cependant, paisible et presque souriante, ne lui laissait rien entrevoir des combats de son cœur ; auprès de sa mère, qu'elle accablait de caresses, elle ne trahissait ni les regrets qu'elle donnait à ses espérances déçues, ni les larmes qu'elle versait sur le chevet témoin de ses longues insomnies, ni les songes qui lui montraient, comme dans un miroir magique, les souffrances et les déceptions de l'avenir ; elle apportait toujours aux lèvres pâlies de sa mère un front serein, et ces mots qu'elle répétait : « Ma mère vivra, et Dieu m'approuve ! » dissipait les terreurs et les angoisses de son âme.

Un jour, Brutus Granier entra chez Hélène, et lui dit : — Ah çà ! c'est après demain que nous te marions, je t'ai préparé un joli lendemain de nocce. Le *duodi*, nous aurons une belle fête en l'honneur de l'Être suprême, dont l'existence vient d'être décrétée, et j'ai décidé que tu y joueras le rôle de la *déesse de la Raison*. Tu es jolie, tu as l'air grave, sérieux, cela t'ira à merveille : tu seras montée sur un beau char, vêtue d'une robe drapée, coiffée à la grecque ; l'on brûlera de l'encens devant toi, et l'on chantera des hymnes en ton honneur.

— Monsieur ! s'écria Hélène stupéfaite et indignée, que me proposez-vous ? — Rien que de bien naturel : ne seras-tu pas la femme d'un pur républicain ? Il est tems de donner des gages de ton civisme ; et de mettre de côté ces grimaces et ces pruderies qui ne me conviennent pas... Tu agiras en Romaine, en Spartiate... — Mais,

monsieur, les dames romaines, les femmes spartiates vivaient dans leurs maisons et se montraient rarement en public, moins encore dans les cérémonies... — Finiras-tu ?... assez de raisons... je le veux ! cela suffit... et tu m'obéiras !... — Monsieur...

Au même instant, Hélène sentit qu'on lui touchait doucement le bras, elle se retourna... et vit Léonidas, qui, un doigt sur la bouche, lui faisait signe de garder le silence.

Bientôt Brutus s'en alla, car il était occupé à mesurer à la toise l'étendue de l'hôtel et des jardins.

— Ne résistez pas à mon père, lui dit Léonidas, car il ne fait pas bon le contrarier ; mais tranquillisez-vous, je ne souffrirai pas que vous figuriez dans cette fête. Quand vous serez ma femme, vous n'appartiendrez qu'à moi et non pas à la république... je vous aimerai bien... vous ne serez pas malheureuse... — Hélas ! pensa Hélène, s'il pouvait avoir la générosité de me rendre ma parole !...

La décadence républicaine s'était écoulée tout entière : le fatal *primidi* venait de se lever, et Hélène, prosternée dans sa chambre, suppliait Dieu de faire à sa mère des jours longs et heureux, pour prix de son sacrifice. Elevée dans les principes les plus purs, Hélène avait toujours envisagé avec respect les devoirs du mariage : un éternel engagement allait la donner à un homme qui n'était pas fait pour elle... Cette pensée l'accablait.

Geneviève entra, et commença l'humble toilette de la mariée.

Ni fleurs, ni bijoux, ni dentelles, n'ornaient le pâle front d'Hélène ; on craignait trop, en ces jours où le soupçon planait sur tous, d'attirer sur soi une attention envieuse qui pouvait porter avec elle le trait de la mort : le luxe était banni, les distinctions effacées, et un égal sentiment de terreur courbait toutes les fortunes et tous les esprits. Quand Hélène eut rassemblé ses cheveux noirs sous une simple coiffure et qu'elle se fut revêtue d'une robe de linon, elle descendit au salon, où Brutus Granier se trouvait déjà, accompagné d'un notaire qui relisait un long contrat.

— On va lever l'écrou, ma bru, dit le serrurier ; Léonidas est allé chercher sa belle-maman.

A ces mots, le cœur d'Hélène battit de joie ; mais, jetant un regard autour d'elle : — Ah ! pensa-t-elle, ma mère va revenir ici pour trouver sa maison souillée, ses plus chers souvenirs profanés, hélas !... Voilà Granier qui se sert de l'écritoire de mon père... oh ! qu'elle va souffrir !...

La pauvre fille se leva et s'en alla dans l'antichambre auprès de Geneviève, qui pleurait silencieusement. — Pauvre Madame, dit-elle, ne sortir de prison que pour assister à ce mariage... elle en mourra !...

— O mon Dieu ! murmura Hélène levant au ciel ses yeux brillants de fièvre, soyez ma force ! donnez-moi le courage de d'exécuter ces devoirs que je vais jurer de remplir !... oh ! que n'ai-je pu mourir à la place de mamère !

Onze heures sonnèrent à la pendule du salon.

— Que ma mère tarde à venir ! Geneviève, j'ai peur... s'ils l'avaient retenue ! — Oh ! que nenni, mademoiselle ; M. Léonidas a trop envie de vous épouser pour cela ! Regardez là-bas... c'est elle ! — Enfin ! s'écria Hélène courant impétueusement à la rencontre de sa mère.

La marquise, pâle et tremblante, entra dans le vestibule ; Léonidas la suivait en habits de fête. La mère et la fille s'entreignirent avec passion, et leur voix se perdit dans leurs baisers et leurs ames. Pendant que le jeune Granier passait au salon, Hélène, prena les mains de sa mère, lui dit :

— Ma chère maman, ils sont tous là-dedans ; de grâce, traite-les avec ménagement, avec douceur... notre sort est entre leurs mains...

— Mon enfant, mon Hélène, quelle épreuve ! Ah ! si on mourant je ne t'avais pas laissée en leur pouvoir, crois-tu que j'aurais accepté un tel sacrifice ? — Maman, ne dis pas cela ; je serai toujours heureuse auprès de toi ; aucun mal ne peut m'atteindre quand tu es là. — Et ce Léonidas ? — Eh bien ! maman, dit Hélène en s'efforçant de sourire, nous l'apprivoiserons à nous deux... Mais viens, chère maman, et sois douce avec le père.

Elles entrèrent au salon. Granier, après un salut gauche et court, proposa la lecture du contrat. Cet acte enlevait aux deux malheureuses femmes presque tous leurs droits, il les plaçait sous la dépendance de Léonidas, et par conséquent de son père.

La marquise voulut élever une objection. Brutus fronça ses durs sourcils : — Citoyenne, dit-il, je n'y tiens pas ; mais tu sauras qu'il m'est aussi facile de te faire rentrer en prison que de te faire sortir, et que cette fois-ci tu n'irais pas seule... je n'ai que cela à te dire.

La marquise signa : les époux et les témoins signèrent à leur tour. Le mariage eut lieu dans la journée, qui s'acheva dans un long banquet où la république une et indivisible fut fêtée avec un enthousiasme

me qu'entretenaient les flots joyeux des vins centenaires.

Le mariage offrit à Hélène toutes les épreuves qu'elle avait redoutées : c'était un esprit inculte et jaloux devant lequel le sien devait s'abaisser ; c'était la dure intimité de chaque heure avec un caractère antipathique ; c'étaient les douleurs de sa mère, dont le cœur semblait l'écho de tous les maux de sa fille ; c'était la honte des crimes des Granier qui venait peser sur la triste épouse. Cependant elle souffrait sans se plaindre ; quoique accablée d'un sombre dégoût, elle remplissait ses devoirs avec constance, avec sérénité. En l'absence de Granier, qui était allé promener la terreur dans les bourgades de l'Artois, elle était parvenue à acquiescer un certain empire sur l'esprit de son mari. Il subissait involontairement le charme de sa douceur, de sa bonté et même de cette élégance qu'il n'avait jamais connue : plusieurs fois, les prières d'Hélène avaient empêché les motions sanguinaires que Léonidas devait suivre dans les sections ; elle le ramenait à son insu vers les idées de modération et de paix, qui grandissaient alors dans l'ombre, et dont Paris, las de massacres, rassasié de sang, subissait surtout l'influence.

Hélène jouissait de ses conquêtes : elle entrevoyait même un meilleur avenir, car son généreux esprit ne demandait qu'à pardonner... quand éclata le 9 thermidor, arc-en-ciel de paix après deux ans de tempêtes. Robespierre suivit à l'échafaud la pâle multitude de ses victimes : les tyrans subalternes eurent leur tour ; Granier, traduit à la convention, en même temps que Joseph Lebon, paya de sa tête sa sanglante dictature, et Léonidas fut transféré à Paris pour y attendre son jugement. Au moment du départ, assis dans la voiture qui devait l'emmener, il rencontra les yeux d'Hélène fixés sur lui avec compassion, et un tardif repentir entra dans son âme. Il fut enfermé à la Conciergerie, et pendant deux jours il attendait un arrêt dont la conscience du passé lui faisait présager la rigueur.

La nuit était venue : il se trouvait seul dans sa cellule, petite chambre basse et froide, voûtée comme un sépulcre, où la lumière fumeuse d'une lampe ne servait qu'à rendre les ténèbres visibles. Léonidas était assis auprès d'une table inégale et boiteuse, sa tête appuyée sur ses mains ; son visage sombre disait assez quelles pensées importunes se pressaient dans son cerveau : aux fantasmagories du préau, où la tristesse se noyait dans de vaines bravades, avait succédé le silence de la nuit ; les idées graves, éloignées jusqu'alors se dressaient à heure, créancières impitoyables, qui voulaient avoir leur tour. Tout ce qu'après une vie souillée de crimes, le supplice a d'affreux, tout ce que l'obscurité éternelle peut avoir de terrible, se présentait à l'imagination troublée du jeune homme ; un abattement mortel se glissait dans ses veines, et il sentait s'évanouir, en cet instant, la seule vertu qu'il eût conservée, un mâle courage et le mépris de la mort.

Comme un homme qu'enivre le vertige au bord de l'abîme, il laissait finir le temps sans le mesurer, quand il fut tiré de sa rêverie par un léger bruit ; il tourna la tête, et une sourde exclamation sortit de ses lèvres.

—Hélène ! est-ce bien vous ?—C'est moi, dit-elle ; je suis venue à Paris avec ma mère : j'ai obtenu, à prix d'argent, l'entrée de cette prison, et j'y puis rester jusqu'à demain.—Ah ! je n'ai pas mérité tant de bonté... Vous devriez me haïr, Hélène !—Mais j'ai promis de vous aimer ; mais vous m'avez rendu ma mère ! non, Léonidas, le jour où je suis devenue votre femme, j'ai sincèrement accepté tous mes devoirs.—Je vous ai rendue malheureuse, pourtant...—Hélas ! l'exemple d'un autre vous avait entraîné...

—Mon pauvre père ! il n'était pas né pour cette abominable vie ; je l'avais connu si honnête, si laborieux... Mais on nous avait tant prêché que tous les hommes étaient égaux, qu'il a voulu devenir l'égal des riches... Il a acheté les biens des nobles ; pour posséder plus sûrement ces biens, il a envoyé les nobles à la guillotine... Moi, j'ai fait comme lui, et demain je mourrai comme lui... Mais, quoi ?... vous pleurez.—Je pleure quand je songe à votre avenir...—Mon avenir ! il est bien simple : demain, je serai jugé, condamné, exécuté, et la république ne s'en portera pas plus mal.

—Mais votre âme ? mais Dieu ?—Dieu ! pourquoi m'en parlez-vous ? que peut-il faire ?

—Tout ! oui, tout, si vous le voulez ! Pour un mot de repentir, pour un élan de cœur vers lui, il peut vous donner l'éternité... Antoine, songez-y ! Dieu est si bon ! sa miséricorde est encore plus grande que sa justice...—Antoine !... Dieu voilà que vous me parlez comme ma défunte mère... Elle n'a pas vécu pour voir tout cela... j'en suis bien aise.

—Ne voulez-vous pas la rejoindre ?... vous l'aimiez ?—Ah ! de tout mon cœur ! pauvre chère mère ! Mais si elle est auprès de Dieu, ainsi que disent les prêtres, comment voulez-vous que j'aie la rejoindre, moi ?

—Mon cher Antoine, la route vous est ouverte : Dieu vous tend les bras ; son fils même a dit (cela même est écrit dans l'Évangile) : " Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent..." Vous pouvez donner cette joie à votre créateur...

—Mais tout cela est-il bien vrai !... je le croyais autrefois !  
—Croyez-le encore ; que vous en coûte-t-il ? A l'heure où vous êtes arrivé, vous avez peu à attendre des hommes... et tout de Dieu...

—C'est vrai !... Vous me persuadez, Hélène, vous me faites redevenir petit enfant, quand j'étais assis sur les genoux de ma mère et qu'elle me parlait de la bonne Vierge et des saints... Ah ! que ne suis-je mort au berceau ! Pourquoi ai-je vécu ces deux dernières années ?—Cher Antoine, vous pouvez les effacer, Dieu les oubliera, il ne se souviendra que de vos remords... Vous repentez-vous véritablement ?—Ah ! de toute mon âme, de toutes mes forces ! Je demande pardon à Dieu de tant de cruautés, de tant de mauvaises actions... je l'ai si grandement offensé !—Des saints ont péché, mais le repentir les a absous.—Répétez-moi ces paroles, Hélène. Hélas ! c'est envers vous surtout que je suis coupable ; je vous ai immolée à ma cupidité, à mes méchants désirs ; et c'est vous qui me consolez à ma dernière heure, c'est vous qui aurez sauvé l'âme, si le corps est perdu.

En disant ces mots, le jeune homme, à genoux, couvrait de baisers et de larmes les mains de sa femme ; elle le releva, et, prenant un livre qu'elle avait apporté, elle lut à haute voix plusieurs passages qui pouvaient encourager au repentir ce cœur si longtemps avili mais qui s'ouvrait enfin à la céleste brise de la religion et du pardon. La nuit s'écoula, partagée entre la prière, la lecture et les pures effusions de ces époux séparés sur la terre, et que la miséricorde et le remords unissaient aux bords du tombeau. Le jour se leva ; Hélène posa ses lèvres sur le front régénéré de son mari, lui laissa le livre, et une croix d'argent qu'elle n'avait jamais quittée, et franchit les portes de cette prison où elle avait trouvé le désespoir et apporté la consolation.

La marquise de Cursy, n'était pas restée oisive ; elle avait vu plusieurs personnes influentes, visité les députés de l'Artois qui devaient paraître à la barre dans l'affaire de Léonidas, et tous, cédant à ses prières et à l'autorité de son nom, lui avaient promis de modérer leurs accablants témoignages. Grâce au zèle de sa belle mère, le jeune Granier fut acquitté, et sa femme, qui l'aimait ainsi que l'on aime ceux à qui l'on se dévoue, en remercia Dieu, comme s'il lui eût rendu l'époux de son cœur et de son choix. Elle attendait avec sollicitude l'arrivée de son mari dans l'hôtel où elle était descendue ; plusieurs heures venaient déjà de s'écouler, quand elle le vit paraître... mais revêtu d'un costume qui révélait ses desseins. Il portait l'uniforme de soldat de la république, de ces soldats qui couvraient de leur sang les taches que les proconsuls et les législateurs de l'époque répandaient sur la patrie.

Léonidas avait l'air serein et résolu : il s'avança vers Mme de Cursy et lui baisa la main avec l'expression d'une profonde gratitude ; puis, se tournant vers Hélène :

—Cet habit dit tout, ma chère et noble femme. Je ne suis pas digne de vous... Aujourd'hui, je le sais ; j'apprécie la distance qu'il y a entre vous, si pure, si sainte... et moi, malheureux... Mais je vais tâcher de vous mériter : on se bat à la frontière ; là, je mourrai à la peine, ou je me rendrai moins indigne de vous.—Ah ! mon ami ! un tel repentir et une telle résolution ont tout réparé.

—A vos yeux, parce que vous êtes bonne comme Dieu ; mais non devant les hommes ! Hélène, il ne faut plus que vous rougissiez de moi ; je dois faire oublier ma jeunesse...

—Partez donc ! mais pensez à votre femme, qui vous aime et prie pour votre retour.—Et vous, madame, dit-il à sa belle-mère, priez-vous jamais me pardonner ?—Je fais plus, répondit la marquise, je vous bénis ; et, lorsque vous reviendrez, je remettrai moi-même ma fille entre vos bras avec pleine confiance.—J'emporte du bonheur pour la vie ; du courage contre la mort ! Ma mère, mon Hélène... adieu !

Il partit, et, dix mois après, il succombait dans la première campagne d'Italie. Il avait tenu sa promesse ; il s'était distingué par son courage en ces temps où l'abnégation de soi-même était la loi commune. Hélène le pleura, car elle l'avait aimé du jour où il devint malheureux, du jour où elle avait pu lui pardonner. Elle rendit à leurs possesseurs les biens de son mari, dont l'origine n'était que trop connue ; et, après quelques années passées dans la retraite auprès de sa mère, elle trouva dans un second mariage tout le bonheur qu'elle avait sacrifié jadis au devoir, à l'amour filial.

## DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à ST. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAITRE D'ÉCOLE-MODÈLE et de plusieurs MAITRES OU MAITRESSES D'ÉCOLE INFÉRIEURE.— Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Modèle peut compter sur de bons émolumens.

St. George de Henryville, 21 août 1845.

## AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)

A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.

A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD. RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au Clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS  
DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.  
SATINS DE DIVERSES COULEURS.  
DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.  
ORFÈVRES DE DALMATIQUES  
" " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,  
ÉTOILES PASTORALES  
SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, GRAMOISI ET NOIR.  
BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.  
GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.  
FRANGES ET GALONS OR FIN  
" " OR MI-FIN,  
" " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'en voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.  
New-York.

## Atelier de Relieur.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI:—

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

G. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

## PROSPECTUS

DE LA  
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE

Carte Géographique

DU

CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR

JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, L'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Oregon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prié de maintenir la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
Publié par J. B. DUPUY,

} PRÊTRES.